

Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire  
du 27 janvier 2017

Le Conseil communautaire légalement convoqué le 20 janvier 2017 s'est réuni le 27 janvier 2017 à 19h00 au Théâtre Alphonse Thivrier de Commentry. Il est présidé par Bruno ROJOUAN, Président de la gouvernance provisoire.

**I- Installation du conseil communautaire**

Bruno ROJOUAN accueille les nouveaux conseillers et procède à l'installation du conseil communautaire par l'appel de chaque conseiller :

<b>VILLE</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	
BEAUNE D'ALLIER	Jean-Jacques	MERCIER	Présent
BEZENET	Bruno	DEPRAS	Présent
BIZENEUILLE	Sylvie	DUONG	Présente
BLOMARD	Daniel	TABUTIN	Présent
CHAMBLET	Alain	CHANIER	Présent
CHAMBLET	Michèle	DUFFAULT	Présente
CHAPPES	Elisabeth	BLANCHET	Présente
CHAVENON	François	TARIAN	Présent
COLOMBIER	Jocelyne	BIZEBARRE	Présente
COMMENTRY	Claude	RIBOULET	Présent
COMMENTRY	Fernand	SPACCAFERRI	Présent
COMMENTRY	Florence	FERRANDON-DERET	Présente
COMMENTRY	Marie-Christine	BAURES	Excusée
COMMENTRY	Raymond	AUCLAIR	Présent
COMMENTRY	Sylvia	AUCOUTURIER	Présente

<b>VILLE</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	
COMMENTRY	Christophe	CABASSUT	Présent
COMMENTRY	Patrick	PORTET	Présent
COMMENTRY	Véronique	RADOMSKI	Présente
COMMENTRY	Maria	LOUREIRO	Présente
COMMENTRY	Sylvain	BOURDIER	Présent
COMMENTRY	Thierry	VERGE	Excusé
COSNE D'ALLIER	Martial	SANLIAS	Présent
COSNE D'ALLIER	Madeleine	CAJAT	Présente
COSNE D'ALLIER	Hervé	BUREAU	Présent
COSNE D'ALLIER	Séverine	FENOUILLET	Présente
DENEUILLE LES MINES	Francisco	SOARES	Présent
DOYET	Christiane	TOUZEAU	Présente
DOYET	Pierre Henri	BONHOMME	Présent
DURDAT LAREQUILLE	Jean-Pierre	BOUGEROLLE	Présent
DURDAT LAREQUILLE	Bruno	BOVE	Présent
HYDS	Christiane	MARTIN	Présente
LA CELLE	Elise	BOULON	Présente
LOUROUX DE BEAUNE	Maryline	JALIGOT	Présente
MALICORNE	Serge	BADUEL	Présent
MONTMARAULT	Bernard	MARTIN	Présent
MONTMARAULT	Bruno	CONFESSON	Présent
MONTVICQ	Françoise	COMMANT	Présente
<b>VILLE</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	

MURAT	Ghislaine	BUREAU	Présente
NERIS LES BAINS	Alain	CHAPY	Présent
NERIS LES BAINS	Fabrice	LEHMANN	Présent
NERIS LES BAINS	Anne	CHAUSSE	Présente
NERIS LES BAINS	Laurence	CHICOIS	Présente
NERIS LES BAINS	Patrice	DAFFY	Présent
SAINT-ANGEL	Olivier	LABOUESSE	Présent
SAUVAGNY	Gérard	FENOUILLET	Présent
SAZERET	Viviane	ALLOIN	Présente
ST BONNET DE FOUR	Bernard	CHAPELIER	Présent
ST MARCEL EN MURAT	Bernard	VALETTE	Présent
ST PRIEST EN MURAT	Benoît	THEVENET	Présent
TORTEZAIS	Jean-Jacques	PERRET	Présent
VENAS	Eric	TOURAUD	Présent
VERNEIX	Lionel	BROCARD	Présent
VERNUSSE	Chantal	TOURRET	Présente
VILLEFRANCHE D'ALLIER	Bruno	ROJOUAN	Présent
VILLEFRANCHE D'ALLIER	Marie Anne	CHEVRIER	Présente
VOUSSAC	Alain	ROCHE	Présent

## **II- Election du Président**

Bernard Chapelier, en sa qualité de doyen de l'assemblée, préside les opérations de vote. Il lance un appel à candidature. Seul Bruno Rojouan est candidat.

Il est procédé au 1er tour de scrutin. Résultats :

Suffrages exprimés : 54                      Blancs : 7                      Nul : 0

Bruno Rojouan a obtenu 47 voix.

Le Conseil Communautaire proclame Bruno Rojouan, Président de la Communauté de Communes, l'installe dans ses fonctions et l'autorise à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

Bruno Rojouan remercie le doyen du conseil communautaire pour le bon déroulement des opérations électorales et prend immédiatement ses fonctions de président du conseil communautaire.

Il tient à rappeler à l'assemblée que ce projet de fusion est issue d'une longue réflexion sur l'aménagement de ce territoire. Dès la fin des années 90, date à laquelle les communautés de communes se constituent dans le département, le dessein de former une grande communauté regroupant la région de Montmarault et le territoire de Commentry et Nérès les Bains s'esquisse. Il conduit cette réflexion avec son collègue Guy FORMET, conseiller général. Mais à l'époque les esprits n'étaient pas prêts à créer une si vaste communauté. Deux EPCI naissent dont les statuts sont similaires. Aujourd'hui la loi NOTRe impose certaines fusions. Elle a permis aux deux territoires concernés de franchir le pas même si elles n'y étaient pas obligées réglementairement.

L'A71 forme la colonne vertébrale de ce nouvel EPCI. Les deux principaux échangeurs de l'A71 dans le département avec les embranchements A714 et RCEA sont sur le territoire communautaire. La préoccupation principale de Bruno ROJOUAN est d'assurer le maintien de la démographie et accompagner son éventuelle progression. Ce cap peut être atteint à condition de développer l'économie. Le territoire compte environ 9 000 emplois. C'est une chance pour ce secteur à dominante rurale et agricole. En dehors de la ville de Commentry, les communes sont de taille relativement similaire avec la particularité de la présence d'une industrie de pointe dans des domaines variés :

- L'agroalimentaire
- La chimie,
- La métallurgie,
- Le transport,
- La plasturgie,
- Le bois...

Il ne faut pas oublier la présence d'un tissu commercial et artisanal qui anime quotidiennement nos communes.

Il conclut en précisant que ce nouveau mandat est court et qu'il faudra terminer les actions engagées.

### **III- Fixation du nombre de vice-Présidents et des membres du bureau**

Sur proposition du Président, le conseil entérine le nombre de vice-présidents à 11 conformément à la réglementation (abstentions : 2, contre :1).

Les thèmes proposés pour les commissions sont les suivants :

- Economie et finances
- Commerce et artisanat
- Agriculture et agroalimentaire
- Habitat et urbanisme
- Travaux et équipement
- Enfance et jeunesse
- Solidarités et gens du voyage
- Tourisme et communication
- Energie et environnement
- Vie des communes et cadre de vie
- Culture et thermalisme

Le Président propose que le bureau soit composé d'un représentant par commune, soit 33 membres :

- Le Président,
- Les 11 vice-Présidents
- 21 autres membres.

Le conseil approuve (abstentions : 2).

Lionel Brocard intervient car il considère que 8 postes de vice-Présidents auraient été suffisants. Il ne comprend pas pourquoi certains thèmes ont été distingués alors qu'ils auraient pu être regroupés au sein d'une même commission. Il regrette aussi la disparition de la commission relative à l'intercommunalité et la mutualisation initialement prévue. Des délégations thématiques auraient pu être envisagées pour compléter les travaux des vice-présidents notamment pour le patrimoine, le transfert de compétences...

Bruno ROJOUAN rappelle qu'il existe plusieurs projets concernant le développement des énergies renouvelables sur le territoire communautaire. La compétence GEMAPI devenant obligatoire à compter de 2018, la création d'une commission « Energie et environnement » s'impose. Il convient aussi de ne pas surcharger certaines commissions dont le travail progressera forcément eu égard à l'élargissement du territoire communautaire (Tourisme, culture, communication...)

En ce qui concerne l'intercommunalité et la mutualisation, peu d'élus étaient intéressés par cette thématique. Le bureau sera donc chargé de cette question sous ma gouvernance. Enfin en ce qui concerne le patrimoine, il peut être intégré dans plusieurs commissions : culture, travaux et vie des communes.

### **IV-Election des Vice-Présidents :**

1<sup>er</sup> Vice-Président délégué : en charge de la commission économie et finances :

Suffrages exprimés : 54

Blancs : 8

Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Claude RIBOULET	46		

Claude RIBOULET, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué et a été installé dans ses fonctions.

2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : en charge de la commission commerce et artisanat :

Suffrages exprimés : 54                      Blancs : 6                      Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Elisabeth BLANCHET	48		

Elisabeth BLANCHET, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente et a été installée dans ses fonctions.

3<sup>ème</sup> Vice-Président : en charge de la commission agriculture et agro-alimentaire :

Suffrages exprimés : 54                      Blancs : 7                      Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Olivier LABOUESSE	47		

Olivier LABOUESSE, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-Président et a été installé dans ses fonctions.

4<sup>ème</sup> Vice-Présidente : en charge de la commission habitat et urbanisme :

Suffrages exprimés : 54                      Blancs : 8                      Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Christiane TOUZEAU	46		

Christiane TOUZEAU, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente et a été installée dans ses fonctions.

5<sup>ème</sup> Vice-Président : en charge de la commission travaux et équipements :

Suffrages exprimés : 54

Blancs : 6

Nul : 1

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Alain CHANIER	47		

Alain CHANIER, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président et a été installé dans ses fonctions.

6<sup>ème</sup> Vice-Président : président de la commission enfance et jeunesse :

Lionel BROCARD rappelle son implication dans les projets communautaires en lien avec l'enfance et la jeunesse depuis près de 9 années, notamment dans les gestions du centre de loisirs, de la crèche, des TAP, du RAM...

Aujourd'hui, il suit les travaux d'extension du RAM et mène un projet sur sa commune de création d'une micro crèche.

Il émet quelques réserves sur le cumul des fonctions de Président du Centre social rural et de Vice-Président de la communauté au niveau de l'enfance et de la jeunesse. Il ne remet pas en cause le travail mené par le Président du Centre social rural.

Enfin, il a apprécié de travailler avec le personnel de la Communauté de Communes et notamment Angélique DAILLIE.

Lionel Brocard met en avant sa connaissance des différentes structures et souhaite être candidat au poste de Vice-Président délégué à l'enfance et à la jeunesse.

Bruno DEPRAS précise qu'il intervient dans ce domaine depuis de nombreuses années en tant que Président du Centre social rural et Vice-Président communautaire en charge de l'enfance et de la jeunesse. Les investissements communautaires ont été aussi très nombreux : halte-garderie, RAM itinérant, centres de loisirs, crèches... La communauté de communes a opté pour une gestion associative des activités respectant ainsi les engagements des communes à l'initiative des centres de loisirs. Il gère aujourd'hui avec ses collègues une équipe d'une soixantaine de personnes. C'est un travail prenant et passionnant qui nécessite une présence quasi quotidienne. Au fil des années, il a développé un partenariat étroit avec les principaux acteurs que sont la CAF, le Conseil départemental, la MSA.... Enfin, le Centre social rural entretient un lien important avec les familles afin de répondre au mieux à leurs attentes. Lui aussi est candidat pour ce poste.

Suffrages exprimés : 54

Blanc : 1

Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Bruno DEPRAS	33		
Lionel BROCARD	20		

Bruno DEPRAS, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président et a été installé dans ses fonctions.

Sylvain Bourdier intervient et s'inquiète en effet du cumul des postes de Président du Centre social rural assurant le service enfance et jeunesse pour le compte de la Communauté et de Vice-Président communautaire délégué à cette même compétence.

Bruno Rojouan répond qu'il s'agit de deux postes très complémentaires. A l'époque, CCRM avait déjà vérifié ce point.

Sylvain Bourdier annonce alors qu'il écrira à la Communauté pour demander la légalité de ce cumul.

7<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la commission Solidarités et Gens du voyage :

Suffrages exprimés : 54

Blanc : 5

Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Jocelyne BIZEBARRE	37		
Chantal TOURRET	12		

Jocelyne BIZEBARRE, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente et a été installée dans ses fonctions.

8<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la commission Tourisme et Communication :

Suffrages exprimés : 54

Blanc : 7

Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Bernard MARTIN	47		

Bernard MARTIN, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 8<sup>ème</sup> Vice-Président et a été installé dans ses fonctions.

9<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la commission Energie et Environnement :

Suffrages exprimés : 54

Blanc : 13

Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Elise BOULON	41		

Elise BOULON, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente et a été installée dans ses fonctions.

10<sup>ème</sup> Vice-Président : en charge de la commission Vie des communes et Cadre de vie :

Suffrages exprimés : 54

Blanc : 14

Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Jean-Jacques PERRET	40		

Jean-Jacques PERRET, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10<sup>ème</sup> Vice-Président et a été installé dans ses fonctions.

11<sup>ème</sup> Vice-Président : en charge de la commission Culture et Thermalisme :

Suffrages exprimés : 54

Blanc : 8

Nul : 0

Candidats	Voix		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Alain CHAPY	46		

Alain CHAPY, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11<sup>ème</sup> Vice-Président et a été installé dans ses fonctions.

#### **V- Election des autres membres du bureau :**

Le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité après vote à main levée de désigner les 21 conseillers communautaires appelés à siéger en qualité de membres du Bureau du Conseil Communautaire les personnes suivantes :

- Jean-Jacques MERCIER (Beaune d'Allier)
- Sylvie DUONG (Bizeneuille)

- Daniel TABUTIN (Blomard)
- François TARIAN (Chavenon)
- Madeleine CAJAT (Cosne d'Allier)
- Francisco SOARES (Deneuille les Mines)
- Jean-Pierre BOUGEROLLE (Durdar Larrequille)
- Christiane MARTIN (Hyds)
- Maryline JALIGOT (Louroux de Beaune)
- Serge BADUEL (Malicorne)
- François COMMANT (Montvicq)
- Ghislaine BUREAU (Murat)
- Bernard CHAPELIER (Saint Bonnet de Four)
- Bernard VALETTE (Saint Marcel en Murat)
- Benoit THEVENET (Saint Priest en Murat)
- Gérard FENOUILLET (Sauvagny)
- Viviane ALLOIN (Sazeret)
- Eric TOURAUD (Venas)
- Lionel BROCARD (Verneix)
- Chantal TOURRET (Vernusse)
- Alain ROCHE (Voussac)

#### **VI-Délégations au Président :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de déléguer au président les décisions suivantes :

- La passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres, marchés négociés et procédures adaptées jusqu'à 100 000€ et les avenants sans dépasser 5% du montant initial et à condition que les sommes soient inscrites au budget. Conformément à la législation, le Président effectuera un rapport à l'assemblée délibérante des décisions prises sous son autorité,
- Le Droit de Préemption Urbain (rappel : le DPU suit la compétence PLU). Par délégation en cascade, le Président pourra accorder ce droit aux Maires concernés,
- La réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts,
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

Et au bureau les décisions suivantes :

- La passation des marchés, des accords-cadres, des marchés négociés et des procédures adaptées au-delà de 100 000€ et les avenants sans dépasser 5% du montant initial, et ce conformément aux inscriptions budgétaires. Le bureau effectuera un rapport qu'il présentera à l'assemblée délibérante des décisions prises.
- Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires,

- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires,
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10 000 euros,
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la communauté à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes,
- Intenter au nom de la communauté les actions en justice ou défendre la communauté dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil communautaire,
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite fixée à 10 000 €,
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base de 100 000€,
- Autoriser, au nom de la communauté, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,
- Demander à l'Etat, à l'Europe ou à d'autres collectivités territoriales, dans les conditions fixées par le conseil communautaire, l'attribution de subventions.

#### **VII- Fixation des indemnités :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de fixer les indemnités du Président et des vice-Présidents telles que présentées.

#### **VIII- Constitution de la CLECT :**

*Délibération reportée au prochain Conseil Communautaire.*

#### **IX- Commission d'appel d'offre :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des votants (Pour : 53, Blanc : 1) d'élire la liste suivante :

Titulaires :

Alain CHANIER

Christiane TOUZEAU  
Thierry VERGE  
Serge BADUEL  
Fernand SPACCAFERRI

Suppléants :

Francisco SOARES  
Fabrice LEHMANN  
Jean-Jacques MERCIER  
Patrice DAFFY  
Daniel TABUTIN

**X- Mise en place des commissions :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de créer les 11 commissions suivantes :

NOM DE LA COMMISSION	MEMBRES DE LA COMMISSION
<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION ECONOMIE - FINANCES</b></p>	<p><b><u>Vice-Président : Claude RIBOULET</u></b> <b><u>(Commentry)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Elise BOULON (La Celle)</li><li>- Bernard VALETTE (St Marcel en Murat)</li><li>- Sylvia AUCOUTURIER (Commentry)</li><li>- Elisabeth BLANCHET (Chappes)</li><li>- Patrice DAFFY (Néris les Bains)</li><li>- Laurence CHICOIS (Néris les Bains)</li><li>- Alain CHANIER (Chamblet)</li><li>- Maria LOUREIRO (Commentry)</li><li>- Francisco SOARES (Deneuille les Mines)</li><li>- Lionel BROCARD (Verneix)</li><li>- Pierre-Henri BONHOMME (Doyet)</li><li>- Jean-Jacques PERRET (Tortezais)</li></ul>
<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION COMMERCE - ARTISANAT</b></p>	<p><b><u>Vice-Présidente : Elisabeth BLANCHET</u></b> <b><u>(Chappes)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bruno CONFESSON (Montmarault)</li><li>- Hervé BUREAU (Cosne d'Allier)</li><li>- Fabrice LEHMANN (Néris les Bains)</li><li>- Véronique RADOMSKI (Commentry)</li><li>- Patrice DAFFY (Néris les Bains)</li><li>- Bernard VALETTE (St Marcel en Murat)</li><li>- Michèle DUFFAULT (Chamblet)</li></ul>

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION</b> <b>AGRICULTURE</b> <b>AGROALIMENTAIRE</b></p>	<p><b><u>Vice-Président : Olivier LABOUESSE (St Angel)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pierre-Henri BONHOMME (Doyet)</li> <li>- Daniel TABUTIN (Blomard)</li> <li>- Gérard FENOUILLET (Sauvagny)</li> <li>- Viviane ALLOIN (Sazeret)</li> <li>- Eric TOURAUD (Venas)</li> <li>- Benoit THEVENET (St Priest en Murat)</li> <li>- Lionel BROCARD (Verneix)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION</b> <b>HABITAT –URBANISME</b></p>	<p><b><u>Vice-Présidente : Christiane TOUZEAU (Doyet)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ghislaine BUREAU (Murat)</li> <li>- Michèle DUFFAULT (Chamblet)</li> <li>- Thierry VERGE (Commentry)</li> <li>- Fernand SPACCAFERRI (Commentry)</li> <li>- Elise BOULON (La Celle)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION</b> <b>TRAVAUX – EQUIPEMENTS</b></p>	<p><b><u>Vice-Président : Alain CHANIER (Chamblet)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thierry VERGE (Commentry)</li> <li>- Serge BADUEL (Malicorne)</li> <li>- Fernand SPACCAFERRI (Commentry)</li> <li>- Bernard CHAPELIER (St Bonnet de Four)</li> <li>- Francisco SOARES (Deneuille les Mines)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION</b> <b>ENFANCE - JEUNESSE</b></p>	<p><b><u>Vice-Président : Bruno DEPRAS (Bezenet)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantal TOURRET (Vernusse)</li> <li>- Madeleine CAJAT (Cosne d’Allier)</li> <li>- Maryline JALIGOT (Louroux de Beaune)</li> <li>- Christiane MARTIN (Hyds)</li> <li>- Michèle DUFFAULT (Chamblet)</li> <li>- Anne CHAUSSÉ (Néris les Bains)</li> <li>- François TARIAN (Chavenon)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION</b> <b>SOLIDARITES – GENS DU VOYAGE</b></p>	<p><b><u>Vice-Présidente : Jocelyne BIZEBARRE (Colombier)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Christiane MARTIN (Hyds)</li> <li>- Bruno CONFESSON (Montmarault)</li> <li>- Fabrice LEHMANN (Néris les Bains)</li> <li>- Patrick PORTET (Commentry)</li> <li>- Madeleine CAJAT (Cosne d’Allier)</li> <li>- Chantal TOURRET (Vernusse)</li> <li>- Sylvain BOURDIER(Commentry)</li> <li>- Anne CHAUSSÉ (Néris les Bains)</li> <li>- Ghislaine BUREAU (Murat)</li> </ul>

	- Marie-Christine BAURES (Commentry)
<b>COMMISSION TOURISME - COMMUNICATION</b>	<p><b><u>Vice-Président : Bernard MARTIN (Montmarault)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laurence CHICOIS (Néris les Bains))</li> <li>- Marie-Anne CHEVRIER (Villefranche d'Allier)</li> <li>- Jocelyne BIZEBARRE (Colombier)</li> <li>- Florence FERRANDON-DERET (Commentry)</li> <li>- Séverine FENOUILLET (Cosne d'Allier)</li> <li>- Patrice DAFFY (Néris les Bains)</li> <li>- Martial SANLIAS (Cosne d'Allier)</li> </ul>
<b>COMMISSION ENERGIE - ENVIRONNEMENT</b>	<p><b><u>Vice-Présidente : Elise BOULON (La Celle)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Daniel TABUTIN (Blomard)</li> <li>- Bruno BOVE (Durdats Larequille)</li> <li>- Alain CHANIER (Chamblet)</li> <li>- Gérard FENOUILLET (Sauvagny)</li> <li>- Benoit THEVENET (St Priest en Murat)</li> <li>- Eric TOURAUD (Venas)</li> <li>- Viviane ALLOIN (Sazeret)</li> <li>- Jean-Jacques PERRET (Tortezais)</li> <li>- Pierre-Henri BONHOMME (Doyet)</li> </ul>
<b>COMMISSION VIE DES COMMUNES CADRE DE VIE</b>	<p><b><u>Vice-Président : Jean-Jacques PERRET (Tortezais)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madeleine CAJAT (Cosne d'Allier)</li> <li>- Jean-Jacques MERCIER (Beaune d'Allier)</li> <li>- Françoise COMMANT (Montvicq)</li> <li>- Christophe CABASSUT (Commentry)</li> <li>- Maryline JALIGOT (Louroux de Beaune)</li> <li>- François TARIAN (Chavenon)</li> <li>- Francisco SOARES (Deneuille les Mines)</li> <li>- Lionel BROCARD (Verneix)</li> </ul>
<b>COMMISSION CULTURE - THERMALISME</b>	<p><b><u>Vice-Président : Alain CHAPY (Néris les Bains)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantal TOURRET (Vernusse)</li> <li>- Hervé BUREAU (Cosne d'Allier)</li> <li>- Françoise COMMANT (Montvicq)</li> <li>- Christiane MARTIN (Hyds)</li> <li>- Florence FERRANDON-DERET (Commentry)</li> <li>- Jean-Pierre BOUGEROLLE (Durdats Larequille)</li> <li>- Patrice DAFFY (Néris les Bains)</li> <li>- Sylvie DUONG (Bizeneuille)</li> <li>- Francisco SOARES (Deneuille les Mines)</li> <li>- Marie-Anne CHEVRIER (Villefranche d'Allier)</li> </ul>

### **XI-Désignation des représentants au SICTOM de la Région Montluçonnaise :**

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité les représentants suivants au SICTOM de la Région Montluçonnaise :

<b>REPRESENTANTS SICTOM RM</b>		
<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>
BEAUNE D'ALLIER	JOEL MILLION-BRODAZ	AURELIE CIPRES
BEZENET	RENE CRESPI, MICHEL GERAUD	Nicole MOTTE, Myriam PAILLERET
BLOMARD	JEAN-LUC MALAPAINÉ	WENDY LEENAERTS
CHAMBLET	ALAIN CHANIER, PASCAL LOT	LILIANE MERITET, ALAIN NESSON
CHAPPES	ALAIN BOULICAUD	LILIANE SOMMEILLER
CHAVENON	JEAN PIERRE DELSAUX	M.GOUNON
COLOMBIER	MARYSE MARTINAT	CHRISTIAN FELBACQ
COMMENTRY	CLAUDE RIBOULET, FERNAND SPACCAFERRI, PATRICK PORTET, BERNADETTE LAJOUANINE, DIDIER BUSSIERE, DENIS FRACKOWIAK	FRANCOIS DECELLE, BERNARD ZAMIARA, RAYMOND AUCLAIR, ANNIE CAILLOT, VERONIQUE RADOMSKI, DAMIEN FERNANDES
COSNE D'ALLIER	ISABELLE VENET, BERTRAND MATHIAUX, GILLES BIDAUD	CHRISTOPHE BISSONNIER, ELODIE DELATTRE, JEAN COGNET
DENEUILLE LES MINES	MARIE-HELENE MAZIARSKI	JEAN-PHILIPPE PETIT
DOYET	ALINE FERRANDON, BRUNO LABREURE	JOCELYNE LEFEBVRE, NATHALIE LEMARTINET
DURDAT LAREQUILLE	CHRISTIAN DOUCET, MAX MOREAU	MONIQUE BALTUS, MONIQUE COURTOIS
HYDS	BERNARD BIDET	GISELE MICHARD
LA CELLE	ANTONIE HARTMAN	CLAUDE TAUVERON
LOUROUX DE BEAUNE	BERNARD BIDAULT	PATRICK CLEMENT
MALICORNE	PHILIPPE SOUDER, GHISLAIN DERECH	THIERRY ALASSIMONE, EMILE MANOURY
MONTMARULT	BRUNO CONFESSON, PATRICK LAJOIE, JACQUES CARTE	JEAN CLAUDE ALLOY, SERGE LASSAUZET, GERARD MONGIS
MONTVICQ	MICHEL AUGOT, MAGALI DUYCK	CHRISTOPHE MERITET, FRANCOISE COMMANT

MURAT	GILLES MALLET	PASCAL DUJON
NERIS LES BAINS	JEAN-PIERRE SOUPIZET, PATRICE POGET, PATRICE DAFFY	MICHEL KUPERMAN, ANNICK BOULET, ANNICK COSTARD
SAINT-ANGEL	ARMANDO GOMES, GEORGES FLACHON	JULIEN MARTIN, CHRISTOPHE VEYSSET
SAZERET	JEAN FRANCOIS AUJEAN	ALAIN DETHARRE
ST BONNET DE FOUR	DANIEL BEAULATON	LINA PICAUT
ST MARCEL EN MURAT	SUZANNE BERTHON	JOCELYNE TOURRET
ST PRIEST EN MURAT	PASCAL BERTIN	LUC PERRIN
SAUVAGNY	GERARD FENOUILLET	PIERRE GOZARD
TORTEZAIS	JEAN PAUL PRIAM	MARIE-LAURE MASSIP
VENAS	MICHEL CHICOT	MARIE ALEXANDRE ROCHE
VERNEIX	GERARD JARDOUX	LIONEL BROCARD
VERNUSSE	CHANTAL TOURRET	AGNES TEILHOL
VILLEFRANCHE D'ALLIER	LAURENT JOUANNIN, SABRINA FERRANDON	LAURENT SIMONET, GENEVIEVE DESCOINS

## **XII- Désignation des représentants au SICTOM Sud Allier :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants au SICTOM Sud Allier :

Ludovic RAMIN, titulaire

Gérard LEMAIRE, suppléant

## **XIII- Désignation des représentants au SICTOM de Cérilly :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants au SICTOM de Cérilly :

Titulaires : Gérard JACQUES, Philippe LETEVE

Suppléants : Sylvie DUONG, Daniel COLLINET

## **XIV- Désignation des représentants à l'Office Public de l'Habitat « OPAC de Commentry » :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants à l'OPAC de Commentry :

Elus de l'EPCI de rattachement :

Claude RIBOULET

Fernand SPACCAFERRI

Marie-Christine BAURES  
Patrick PORTET  
Christiane TOUZEAU  
Thierry VERGE

Personnes qualifiées :

Marie-Claude RESSOT  
Bernard SINTUREL  
Bernadette LAJOUANINE élue au Conseil Municipal de Commentry

Représentant d'association d'insertion :

Guy TREVESET

**XV- Désignation des représentants à la SEMETT :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner Jean-Pierre BOUGEROLLE, représentant à la SEMETT.

**XVI- Désignation des représentants au Conseil de surveillance de l'établissement de santé de Nérès les Bains :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner Sylvie DUONG, représentante au Conseil de surveillance de l'établissement de santé de Nérès les Bains :

**XVII- Désignation des représentants au Conseil d'administration du Lycée Agricole de Durdat-Larequille :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner Jean-Pierre BOUGEROLLE, titulaire et Elise BOULON, suppléante, au Conseil d'administration du Lycée Agricole de Durdat-Larequille.

**XVIII- Désignation des représentants au PETR :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les 12 représentants suivants au PETR :

Jean-Pierre BOUGEROLLE  
Françoise COMMANT  
Bruno CONFESSON  
Eric TOURAUD  
Bernard MARTIN  
Elisabeth BLANCHET  
Christiane TOUZEAU  
Alain CHANIER  
Alain CHAPPY  
Bruno DEPRAS  
Bruno ROJOUAN  
Elise BOULON

**XIX- Désignation des représentants au GAL Leader :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants au GAL Leader :

Titulaires :

Jean Jacques PERRET

Madeleine CAJAT

Suppléants :

Hervé BUREAU

Jocelyne BIZEBARRE

**XX- Désignation des représentants au Comité de bassin d'emploi :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants au Comité de bassin d'emploi :

Elisabeth BLANCHET et Jocelyne BIZEBARRE.

**XXI- Désignation des représentants au Comité de suivi du SCOT :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants au Comité de suivi du SCOT :

Christiane TOUZEAU et Ghislaine BUREAU

**XXII- Désignation des représentants à l'ALT :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants à l'ALT :

Bernard MARTIN

Laurence CHICOIS

**XXIII- Désignation des représentants au SDE 03 :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants au SDE 03 :

Titulaires :

Bernard CHAPELIER

Patrice DAFFY

Suppléants :

Eric TOURAUD

Alain CHANIER

**XXIV- Adhésion et désignation des représentants à l'ATDA :**

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité Michèle DUFFAULT pour représenter l'EPCI à l'ATDA.

**XXV- Adhésion de Montluçon Communauté au SICTOM de la Région montluçonnaise :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion de Montluçon Communauté au SICTOM de la région montluçonnaise.

**XXVI- Création d'un poste de DGS et de DGA :**

Le Conseil Communautaire décide à la majorité (contre : 2 ; abstention : 1) de créer, à compter du 1er février 2017 un emploi de Directeur Général des Services (à temps complet) et un emploi de Directeur Général adjoint (à temps complet) dans la catégorie des EPCI de 20 000 à 40 000 habitants.

Il est précisé que François Dard aura la fonction de DGS, et Mathieu Michard, celle de DGA.

**XXVII- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC DE LA BRANDE – VENTE D'UN TERRAIN :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser la vente à la société CPL d'un terrain au prix de 5,34 € HT / m<sup>2</sup> situé sur la ZAC de la Brande pour y construire un bâtiment industriel d'une surface d'environ 600 m<sup>2</sup>.

**XXVIII- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAC DE LA BRANDE - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CAMPUS 6 – 1ERE TRANCHE :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le plan d'aménagement du Campus 6 - 1ère tranche, d'approuver les travaux d'aménagement, d'autoriser le Président à engager les dépenses concernant ces travaux pour un montant total estimé à 90 000 € HT, d'approuver le plan de financement, et d'autoriser le Président à solliciter les aides afférentes auprès de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et d'effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.

\*                    \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.